

Marie Moret à monsieur Chastanier, 25 septembre 1897

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-58

Collation4 p. (398r, 399v, 400r, 401r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à monsieur Chastanier, 25 septembre 1897, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 07/12/2025 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46862>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Imprimerie Chastanier](#)

Lieu de destination 12, rue Pradier, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Réponse à la lettre de Chastanier du 22 septembre 1897 et envoi d'un chèque de 224,30 F en paiement de la facture de Chastanier du 11 septembre 1897 ; Marie Moret indique qu'elle préfère régler les factures chaque mois plutôt que

tous les deux mois. Remercie Chastanier d'avoir placé les étiquettes d'adresse sur les enveloppes des exemplaires du journal, ce qui n'était pas le cas auparavant. Deux sortes d'étiquettes sont utilisées : étiquettes pour les services gratuits et les échanges et étiquettes pour les abonnés portant la mention « Votre abonnement finit le... » ; aussi Marie Moret préfère-t-elle que Chastanier n'étiquette pas les enveloppes. Envoie les épreuves des trois premières feuilles du numéro d'octobre du *Devoir* (pages 577 à 624) et des manuscrits complémentaires, et commente les différentes annotations portées sur ces épreuves, notamment la mention de la signature de Jules Prudhommeaux dans l'introduction du compte rendu du Congrès de Hambourg. Envoi des feuilles du tiré à part des « Documents biographiques », qui doit être tiré à 100 exemplaires et prescriptions sur la composition de ce tiré à part.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Molines père et fils](#)
- [Prudhommeaux, Jules \(1869-1948\)](#)
- [Ruyssen, Théodore \(1868-1967\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023
